

Réunion du Comité Syndical du 12 mars 2020

Convoqué le six mars deux-mille-vingt, en vertu de l'article L2121-17 et suite à l'annulation de sa réunion du 5 mars deux-mille-vingt pour absence de quorum, le Comité syndical s'est réuni le 12 mars deux-mille-vingt à dix-huit heures pour sa quatre-vingt-seizième séance dans la salle d'Assemblée de Clermont Auvergne Métropole, sise 64 avenue de l'Union Soviétique à Clermont-Ferrand.

Monsieur Dominique ADENOT, Président de séance, procède à l'appel des membres.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

063-200048171-20200318-669-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/03/2020

Notification : 18/03/2020

96^e Séance

Étaient présents les délégués dont les noms suivent :

Monsieur ADENOT Dominique
Madame ALAPETITE Nadine
Madame GALLIOT Blandine
Monsieur CHARLAT Jean-Michel
Monsieur DIAS Laurent

Monsieur GUELON Dominique
Monsieur GUILLAUME Gérard
Monsieur LARDANS Jacques
Monsieur PROSLIER
Monsieur VOLDOIRE Gilles

Étaient excusés / absents :

Madame AMEIL Pascale
Monsieur ARESTE Jean-Claude
Monsieur AUSLENDER Jérôme
Monsieur BEAUJON Jacques
Monsieur BELDA José
Madame BELLEROSSE Martine
Monsieur BIANCHI Olivier
Monsieur BONNET Nicolas

Monsieur BONNICHON Frédéric
Monsieur BUCHE Jean-Pierre
Monsieur CHANSARD Gérard
Monsieur CHARLAT Jean-Michel
Monsieur CHARLEMAGNE Serge
Monsieur CHEVALIER Jacques
Monsieur CINEUX Cyril
Monsieur COURCHINOUX Jean-Christian
Monsieur DERRE Joël

Monsieur BLANCHET Roland
Monsieur CUZIN Jean-Paul
Monsieur DEAT Alain
Monsieur DESFORGES Antoine
Monsieur DUBOIS Gérard
Madame FEDERSPIEL Hélène
Monsieur FAUCHER Martine
Monsieur GAILLARD Philippe
Monsieur GARDES Roger
Monsieur GISCARD D'ESTAING Louis
Monsieur HAMOUMOU Mohand
Monsieur HEBRARD Jean-Pierre
Monsieur HEINRICH Jean-Maurice
Monsieur IMBERT Didier
Monsieur LEPEE Grégory
Monsieur LIGIER Yves
Monsieur MELIS Christian
Monsieur MORVAN Jean-Marc
Monsieur PALLANCHE Jean-Henri

Monsieur PASCIO Bertrand
Monsieur PAULET Alain
Monsieur PAULET Gilles
Monsieur PECOUL Pierre
Madame PEROL BEYSSI Christine
Monsieur PERRET Jean-Philippe
Monsieur PETEL Gilles
Monsieur PIGOT Pascal
Monsieur PIREYRE Jérôme
Monsieur PRADIER Yves
Monsieur PRONONCE Hervé
Madame RAYNAL Marie-Jeanne
Monsieur REGNOUX Marc
Monsieur SIMONET Christian
Madame TROTE Marie-José
Monsieur VALLADIER Bruno
Monsieur VAURIS Dominique
Monsieur VIALAT Gérard
Monsieur WEINMEISTER Nicolas

Avaient donné pouvoir :

Monsieur BIANCHI Olivier à Monsieur ADENOT Dominique
Monsieur GARDES Roger à Monsieur REGNOUX Marc
Monsieur GISCARD D'ESTAING Louis à Monsieur PROSLIER
Monsieur MORVAN Jean Marc à Monsieur GUILLAUME Gérard
Monsieur VIALAT Gérard à Monsieur GUELON Dominique

**Agence d'Urbanisme Clermont Métropole
Convention 2020**

Monsieur le Président rappelle que par délibération en date du 09 octobre 2003, le Grand Clermont a choisi d'adhérer à l'Agence d'Urbanisme Clermont Métropole.

Depuis cette date une cotisation annuelle est fixée et l'Agence d'urbanisme intègre dans son programme mutualisé annuel les besoins du Grand Clermont.

En 2020, les travaux de l'Agence d'urbanisme seront centrés sur 3 thèmes :

1- Urbanisme

- La définition et la mise en œuvre d'un observatoire permettant de fixer le TO du DAAC et de suivre et d'évaluer sa mise en œuvre. Cette mission comprend l'acquisition des données nécessaire au suivi.

- L'élaboration d'un rapport « livre blanc », document préparatoire à une future révision du SCOT du Grand Clermont permettant de poser les enjeux stratégiques avec les nouveaux élus. En intégrant la future ordonnance sur la modernisation des SCOT, Ce rapport, basé sur un travail de pédagogie (connaissance du territoire) et d'ateliers de co-construction, permettra de réfléchir collectivement sur les grands enjeux de l'urbanisme futur du territoire (changement climatique, organisation en archipel, limites de l'urbanisation, ré-industrialisation du territoire, santé et urbanisme...)
- Participation à la valorisation d'opérations d'aménagement exemplaire et au Plan Paysage.

2- Projet Alimentaire Territorial

- Définition et mise en place d'un observatoire alimentaire territorial (chiffres clés (économie agricole, surfaces agricoles, emploi...)) et cartographie du système alimentaire sur la base d'indicateurs à définir visant à rendre plus lisible les objectifs du PAT et à permettre son évaluation. Cet observatoire pourra se traduire par des publications ciblées.

3- Mobilité

- Accompagnement de Mond'Arverne Communauté dans la définition de sa politique de mobilité en lien avec les enjeux à échelle du Grand Clermont.

La participation du Grand Clermont pour l'année 2020 s'élèverait à 200.000,00 €, sachant que 70 % de cette somme serait versée à la signature de la convention et que le solde serait assujéti à un bilan conjoint en fin d'année. Les crédits nécessaires ont été inscrits au budget primitif 2020.

Monsieur le Président propose aux membres de l'Assemblée Délibérante de se prononcer sur ce programme afin de signer une convention entre l'Agence d'Urbanisme et le PETR Grand Clermont pour l'année 2020.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité des membres présents :

- **d'approuver le programme de travail 2020 de l'Agence d'Urbanisme Clermont Métropole pour le PETR du Grand Clermont,**
- **d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer la convention entre l'Agence d'Urbanisme Clermont Métropole et le PETR Le Grand Clermont pour l'année.**

À Clermont-Ferrand, le 18 mars 2020

**Dominique ADENOT,
Président.**

